



Bouillon de cultures

Rapport d'évaluation

Projet: Développement d'un site web sur le droit scolaire à l'usage des jeunes
Dans le cadre du thème 2014 « Le droit scolaire : vraiment en faveur des jeunes ? »

Coordinateur du projet : Miguel Villarroel
Responsable pédagogique du projet : Rosana Marcos



Avec le soutien du Fonds Houtman (ONE) et de Bouillon de Cultures.



Description du projet réalisé et objectifs atteints

Nous avons **créé un site web interactif et dynamique à l'utilisation des jeunes afin de contribuer à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations et les injustices à l'école** : www.droitscolaire.be. Ce site web fournit des informations polyvalentes, complètes, accessibles et compréhensibles qui permettent aux jeunes l'acquisition des notions nécessaires à la défense de leurs droits afin de faire face aux possibles discriminations en milieu scolaire, en contribuant également à la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire.

Ce site est destiné principalement aux adolescents et jeunes adultes, filles et garçons, ainsi qu'aux parents des élèves de l'enseignement secondaire de la Communauté française.

Les **informations et thématiques développées sur notre site internet** sont les suivantes :

- Changement d'école
- Exclusion définitive
- Inscription en secondaire
- Recours interne
- Recours externe
- Changement d'option
- Harcèlement et cyberharcèlement
- Classes différenciées

Les sources d'information et les textes de loi qui ont permis le développement des différentes thématiques de notre site web sont les suivants :

- Les principaux sites web :
 - www.sdj.be : Service droit des jeunes
 - www.cidj.be : Fédération de centres d'information et de documentation pour jeunes
 - www.jeminforme.be : Site du centre d'accueil et d'information pour les jeunes de Schaerbeek
 - www.inforjeunes.eu : Site de la Fédération Infor Jeunes en Wallonie
 - www.inforjeunesbruxelles.be
 - www.lecef.org : Site du comité d'élèves francophones
 - www.jdj.be : Site de Jeunes & droit
 - www.enseignement.be : Portail de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles



- Les circulaires et textes de loi :
 - Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre
 - Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire
 - Décret du 30 juin 2006 relatif à l'organisation pédagogique du 1er degré de l'enseignement secondaire
 - Décret du 29 juillet 1992 portant sur l'organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice
 - Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire
 - Décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française
 - Circulaire N° 4466 du 24 juin 2013 portant sur les recours contre la décision des Conseils de classe et de Jurys de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire 2012-2013.

Les thématiques ont été développées selon le principe des fiches dph¹ (dialogues, propositions et histoires) présentant des informations complètes et accessibles d'un point de vue pédagogique grâce à un travail de vulgarisation, mais également synthétiques répondant systématiquement aux questions « Où ? », « Quand ? », « Qui ? », « Quoi ? », « Pourquoi ? », « Comment ? ».

Chaque fiche thématique est accompagnée d'un schéma récapitulatif qui présente les informations de manière globale et spatiale rendant possible la catégorisation, la création d'associations et l'élaboration d'une image mentale, ainsi que le développement d'autres stratégies pour la compréhension et la mémorisation des informations².

Les contenus et les thématiques sont non-exhaustifs. Ils ont été choisis consciemment dans une phase de diagnostic et d'identification des besoins de notre public d'étudiants du GES et du CoDIRE, lors d'entretiens. Cette première étape nous a permis de répondre aux questions suivantes : Qui sont-ils ? Que font-ils ? Que ne savent-ils pas faire ? Que doivent-ils faire ?, mais également d'évaluer le contexte familial et scolaire dans lequel ils évoluent au quotidien. Nous avons pu également mesurer leurs connaissances sur le droit scolaire ainsi que les écarts possibles entre les différents publics. Nous avons pu analyser les difficultés rencontrées et avons adapté les outils en conséquence. Les jeunes ont été consultés pour faire émerger leurs principales préoccupations vis-à-vis de l'école, des injustices et du droit scolaire.

L'entièreté du texte a été rédigée selon les règles de féminisation de noms de métiers, fonctions, grades ou titres³ dans le souci d'équité des genres.

¹ Dialogues, propositions, histoires **pour une citoyenneté mondiale**, http://www.d-p-h.info/article8_fr.html

² Guy Sonnois, GESTION MENTALE ET NEUROSCIENCES COGNITIVES, publié dans la Feuille d'IF n° 26 de juin 2013, 24 p.

³ Arrêté du gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 1993



Les fiches pédagogiques qui abordent les droits, les obligations, les procédures, les conditions et les possibilités d'action ainsi que les schémas explicatifs sont téléchargeables sur le site internet sous format pdf.

Sur le site internet, il est également possible de découvrir différents témoignages d'étudiants victimes d'injustices et/ou témoins d'injustices envers leurs pairs. Nous avons préféré développer des témoignages écrits en gardant l'anonymat des étudiants qui nous ont dit se sentir plus à l'aise d'utiliser des noms d'emprunt et sans utiliser leur image, que ce soit sur photo ou dans une vidéo.

Le site internet a été développé avec Wordpress, une interface facile d'utilisation et accessible à toute personne à l'aise avec l'outil informatique. Cela répond également à la demande du comité d'accompagnement du Fonds Houtman de rendre cet outil accessible au coordinateur, aux animateurs ainsi qu'aux jeunes intéressés d'alimenter le site internet, dans un souci de faciliter également les mises à jour et/ou modifications des informations. Le développement du site internet sous WordPress est sans doute une garantie en terme d'autonomie et d'autogestion.

Dans la rubrique **médiathèque**, nous avons compilé plusieurs films et vidéos réalisés par infor-jeunes ainsi que les émissions « Une éducation presque parfaite » de l'UMONS.

Le site fonctionne à présent dans son intégralité. Il n'y a pas de problèmes à signaler de l'ordre de la conception ni de la programmation. Les liens sont tous actifs et les différentes pages s'affichent correctement.

Difficultés rencontrées

L'évaluation des outils pédagogiques, les fiches pédagogiques, les modèles et les schémas ont pris plus de temps que celui estimé initialement. D'autant plus que le moment propice pour évaluer et prouver la pertinence de certains outils, tel que l'introduction des recours par exemple, se fait uniquement en fin d'année scolaire, une fois par an et à un moment précis. En conséquence, pour avoir des résultats comparables, il faut au moins deux années académiques. Notre projet ayant une durée de deux ans, nous avons dû faire face à cette contrainte temporelle.

L'évaluation et l'évolution du site internet, ainsi que son impact sur notre public, ne pourront être intégralement analysées qu'un an après la mise en ligne de celui-ci. Il semble donc trop tôt pour s'avancer.

Nous constatons qu'une grande partie de notre public reconnaît avoir subi ou avoir été témoin d'injustices à l'école, mais, par peur de probables représailles et conséquences, elle décide de ne pas témoigner ou alors préfère le faire de manière anonyme. C'est pourquoi le témoignage sous forme de récit écrit a été favorisé afin de respecter le souhait des étudiants de garder l'anonymat.



Avec le soutien du Fonds Houtman (ONE) et de Bouillon de Cultures.



Certaines thématiques plus complexes semblent particulièrement difficiles à expliquer. La transposition didactique et pédagogique a pris plus de temps et d'énergie étant donné la difficulté et la constante évolution de contenus. Nous pensons entre autres au décret inscription en secondaire, à la gestion de priorités et les différents calculs en fonction des points attribués aux étudiants pour passer de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire dans les établissements de leur choix.

Les conclusions et perspectives

Le travail sur le contenu du site, et donc sur le droit scolaire, a été très instructif pour l'ensemble de l'équipe du GES. Nous avons acquis et rafraîchi des connaissances pertinentes et utiles pour aider et encadrer les jeunes et les parents des jeunes qui voudraient être accompagnés de manière plus individuelle.

Le fait de créer des outils pédagogiques nous a permis de nous questionner sur les vraies difficultés des jeunes et des parents de jeunes à comprendre le fonctionnement et l'organisation de la scolarité en Communauté française de Belgique.

La création du site avec l'interface WordPress offre une plus grande autonomie dans la gestion de celui-ci.

A long terme, Bouillon de Cultures ASBL, et plus précisément son secteur GES-CoDIRE, prendra en charge la gestion et les mises à jour du site ainsi que le renouvellement de l'abonnement annuel de l'hébergement du site internet.



Avec le soutien du Fonds Houtman (ONE) et de Bouillon de Cultures.

